

Guindaille, victime de viol

sont moins présentes à l'université que dans l'enseignement obligatoire. Mais ce sont toujours des personnes qui profitent de leur statut réel ou supposé, de leur popularité, pour abuser d'autres personnes.»

Des victimes différentes, mais souvent des femmes

Autre enseignement de l'enquête : la communauté étudiante n'est pas exposée de façon similaire au harcèlement. Sans surprise, les femmes sont bien plus à risque de subir du harcèlement sexiste. « Les résultats dessinent une double dynamique de harcèlement parmi les étudiants », analyse Benoît Galand. « L'une axée sur du harcèlement sexuel, allant parfois jusqu'au viol, et qui touche particulièrement les femmes et les personnes de la communauté LGBTQIA+. L'autre dynamique est axée sur le rejet. Elle touche principalement les étudiants souffrant d'obésité, porteurs de handicap, ainsi que les étudiants non belges. La vigilance est de mise pour ne pas banaliser cette forme de violence. » Les personnes non binaires, qui ne se définissent ni comme homme ni comme femme, sont davantage exposées à toutes les formes de harcèlement et rapportent le niveau de bien-être le plus faible.

Concernant les auteurs de harcèlement, ce sont principalement d'autres étudiants ou des inconnus se trouvant sur le campus. Les membres du corps enseignant sont mis en cause par « un nombre non négligeable de participants ».

Culture du viol

Encore plus interpellants sont les chiffres sur le viol, tel que défini légalement. A la question « avez-vous été victime, sur le site de l'université, d'un acte de pénétration sexuelle, quel qu'il soit, par violence, contrainte, menace, surprise, ou en l'absence de consentement/incapacité de le donner ? », 2,1 % des hommes, 7,6 % des femmes et 14 % des personnes se définissant comme non binaires répondent par l'affirmative. Les personnes issues de la communauté LGBTQIA+ sont deux fois plus à risque de subir une agression sexuelle.

Autre facteur, la participation active aux animations étudiantes. Au sein des cercles, des régionales ou des kots-à-projet, 5,6 % des hommes et 20,1 % des femmes sondés disent avoir été victimes de viol. « Les chiffres sont énormes et loin d'être anecdotiques », martèle Benoît Galand. « Ils sont toutefois à remettre en perspective avec les chiffres sur le viol au sein de la population générale. »

rale. »

En guindaille, le professeur de l'UCLouvain pointe les risques liés à la consommation d'alcool, sans oublier d'aborder la culture du viol. « Il y a vraiment un travail de sensibilisation et de prévention à poursuivre, mais aussi de supervision. Il faut mettre fin à l'activité de certaines personnes qui se comportent probablement comme des prédateurs et qui trouvent dans ces contextes festifs un terrain d'activité favorable. Car l'idée n'est pas de stigmatiser les personnes qui font la fête. On doit proposer des espaces d'exploration, où les jeunes peuvent tester leurs limites, sans être mis en danger. »

Confiance mitigée envers l'université

Les chercheurs se sont également penchés sur le sentiment de sécurité des étudiants, ainsi que leur connaissance des possibilités de signalement. Point positif : les étudiants rapportent un sentiment de sécurité relativement élevé. En revanche, la majorité des répondants (74 %) ne savent pas très bien à qui signaler ou demander de l'aide, « alors que des actions de communication avaient été entreprises avant la période de l'enquête », note Benoît Galand. « Les étudiants reçoivent beau-

coup d'informations. Tant qu'ils n'ont pas été témoins ou victimes de ces violences, l'information reste noyée dans la masse. Il faut réfléchir le travail d'information autrement, plus en proximité. »

Enfin, moins de la moitié (45 %) pense que l'université prend les plaintes signalées au sérieux. Les autres n'ont pas confiance en l'action de l'université (28 %) ou sont sans avis (27 %). « Les participants rapportent une perception mitigée des réactions de l'université face aux comportements inappropriés », résumant les chercheurs. « Il est donc urgent que l'UCLouvain poursuive la mise en œuvre des recommandations issues de son comité d'expertise sur le harcèlement et les violences de genre. »

Si aucune étude de genre n'a été publiée dans d'autres universités belges, l'enquête internationale UniSAFE montre peu de variations entre établissements au sein d'un même pays. Les résultats de l'enquête Behaves, commanditée par Valérie Glatigny, ancienne ministre de l'Enseignement supérieur, seront disponibles au mois de février. Ils concerneront l'ensemble des étudiants, ainsi que les membres du personnel des établissements d'enseignement supérieur. Avec à la clé, de nouvelles recommandations.

harcèlement

La communauté LGBTQIA+ trinque

MARINE BUISSON

L'un des enseignements, implacable, de l'étude de l'UCLouvain relèvera peut-être de l'évidence, mais nécessite qu'on le souligne encore : les campus sont le triste reflet de la société. Et à l'université, les personnes issues de la communauté LGBTQIA+ sont celles qui trinquent le plus – aux côtés des femmes – en matière de harcèlement et d'agressions sexuelles. Les personnes se désignant autrement que femme et homme sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer avoir été victimes de harcèlement, de harcèlement sexuel, de sexisme ou d'ostracisme, rapporte l'étude.

Les personnes non hétérosexuelles sont davantage victimes de harcèlement sexuel (25,4 %) que les personnes hétérosexuelles (11,7 %). Les conclusions de l'étude concernant le viol sont tout aussi alarmantes pour la communauté LGBTQIA+. « Ça ne m'étonne pas du tout », soupire Nico, président du cercle des étudiantes et étudiants LGBT+ de Louvain-la-Neuve, le CheLLN. « Notre cercle est un espace d'accueil où les personnes peuvent venir parler de leurs problèmes. Et le harcèlement, les agressions, les viols sont malheureusement des situations dont on nous parle fréquemment. Les étudiantes lesbiennes nous rapportent très souvent des agressions sexuelles qui adviennent après une altercation LGBTphobe. » En cas d'événement traumatique, le CheLLN assure le lien entre les étudiants LGBT+ et les professionnels – de la police en passant par les psy – si les étudiants le demandent : « On n'est pas la police, on n'est pas là pour faire justice, mais on sait rediriger vers des professionnels aguerris et adaptés. Le cercle est un espace sûr où l'on peut venir discuter à Louvain-la-Neuve quand on a l'impression qu'il n'y a pas d'endroit où on peut se sentir en confiance. » A deux reprises, le CheLLN a introduit un dossier pour s'établir en tant que kot à projets. « On gagnerait en légitimité, en visibilité, on aurait davantage de moyens. Mais nos deux demandes ont été rejetées ». Un comble quand on constate les chiffres concernant la communauté LGBTQIA+ mis en avant par l'étude de l'UCLouvain ? Isabelle de Coster, porte-parole de l'université, tempère : « Si un kot-à-projet n'est pas conduit, c'est que le projet n'était pas assez solide. L'université est très demandeuse d'un projet spécifique pour la communauté LGBTQIA+ même si plusieurs kots-à-projet abordent l'inclusion des étudiants LGBT+ et les questions liées au genre, comme l'Angela, le KapHot ou le Kot des droits humains. »

Université est quasi nul »



nocence, ont peur d'avoir une plainte sur le dos. »

Luca a lui-même déjà été victime d'agression sexuelle sur le campus. « Sans entrer dans les détails, on m'a déjà embrassé de force et je l'ai mal vécu. De harcèlement moral de la part d'autres étudiants, oui aussi. » A l'époque, il dit en avoir fait part à l'université. « J'avais pris contact avec la cellule Together (un dispositif créé par l'UCLouvain pour prendre en charge des situations liées à la violence de genre, au harcèlement et aux discriminations, NDLR) et le vice-recteur aux affaires étudiantes, Philippe Hilligsmann. J'ai eu deux rendez-vous, j'ai dû réexpliquer mot pour mot ce qu'il s'était passé. Ce n'était pas très agréable. La conclusion était qu'il faudrait que j'aille voir la police et donc réexpliquer une troisième fois la situation. Il n'y a eu aucune action concrète de la part de l'université. S'il devait m'arriver quelque chose, c'est sûr et certain que je ne passerai pas par là. A l'inverse, lorsque j'en ai parlé à un professeur, il est directement intervenu pour me changer de groupe pour que je n'aie pas à travailler avec l'étudiant problématique. »

Recréer la confiance des étudiants

Au sein du rectorat de l'UCLouvain, on prend acte des résultats de l'étude menée par la faculté de psychologie. « Un outil », disent-ils, « indispensable pour agir de manière plus efficace ». Marthe



Vincent, Sarah et Dorian sont étudiants en faculté de psychologie. © CHN.

Nyssens, prorectrice transition et société, revient sur la création de la cellule Together, à la veille de la crise sanitaire. « Together est un endroit où toute personne, qu'elle soit victime ou témoin peut s'adresser. Elle a été mise sur pied en 2019, ce n'était pas le meilleur moment pour communiquer. Il est possible que certains étudiants n'aient pas eu l'accueil qu'ils souhaitaient. »

Pour recréer la confiance des étudiants et doctorants, le dispositif va prochainement se voir renforcer. Au printemps, un local dédié sera présent sur chaque site de l'université. « Toute personne qui s'adresse à Together aura une réponse endéans les 24 heures ouvrables et un rendez-vous en personne sur son site dans les sept jours, que ce soit à Mons, Woluwe ou Louvain-la-Neuve. » Marthe Nyssens rappelle que la cellule Together n'est pas une instance disciplinaire. Son rôle est d'informer et d'accompagner les étudiants, « en toute indépendance par rapport à

l'action du vice-recteur ».

Philippe Hilligsmann, le vice-recteur aux affaires étudiantes, met en évidence les actions et formations obligatoires, notamment sur la notion de consentement, au sein de l'animation étudiante. « Les cercles sont des ASBL qu'on essaye d'encadrer le mieux possible. J'ai déjà entendu qu'il y avait des disparités entre eux. Nous avons interpellé les membres à ce sujet et on sera encore plus attentif à la rentrée prochaine. »

« Après c'est vrai que je suis un mec »

Au niveau disciplinaire, il revient au vice-recteur de recevoir les plaintes des étudiants, d'investiguer et de prendre des mesures le cas échéant. « Pour ça, les étudiants doivent déposer une plainte au vice-rectorat. Je peux prendre des mesures provisoires, dans l'attente de la procédure disciplinaire, comme exclure un étudiant des activités extra-académiques, faire en sorte que la victime et l'auteur présumé ne soient pas dans le même local. Tout ça je l'ai déjà fait. »

Sur la place de l'Université, un petit

groupe se forme, ils sont de plus en plus nombreux, le sourire aux lèvres. Zoé, Sarah, Vincent, Lisa, Léannah et Dorian viennent de terminer leur dernier examen de psychologie. Malgré l'excitation d'être enfin libérés, et l'envie de faire la fête, ces étudiants de bac 1 se souviennent très bien (pas tous) des activités de prévention menée en début d'année. « Je n'ai pas été victime de harcèlement, mais on a eu beaucoup de prévention et c'était assez chouette. A la rentrée, il y avait des stands avec distribution de prospectus sur le consentement, le harcèlement », insiste Zoé, 18 ans.

La plupart d'entre eux ont fait leur baptême en fac de psycho. « Si on voit des "trucs", qu'on est nous-mêmes victime, on peut le rapporter aux présidents de cercle », affirme Sarah. « Ce n'est pas le cas partout. Il y a certaines régionales où je n'irais pas pour faire la fête. » Vincent, grand gaillard de 20 ans, dit se sentir pleinement en sécurité sur le campus. « Louvain-la-Neuve, c'est vraiment tranquille, je n'ai jamais eu de problèmes. Après c'est vrai que je suis un mec. »